

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL DU PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ÉTOILE

PLU

Pays d'Aubagne
et de l'Étoile

LA METROPOLE
AUX-MARSEILLE-PROVENCE

Règlement - pièces graphiques

N. Autres planches
N1. Planche Eau

PLANCHE
27

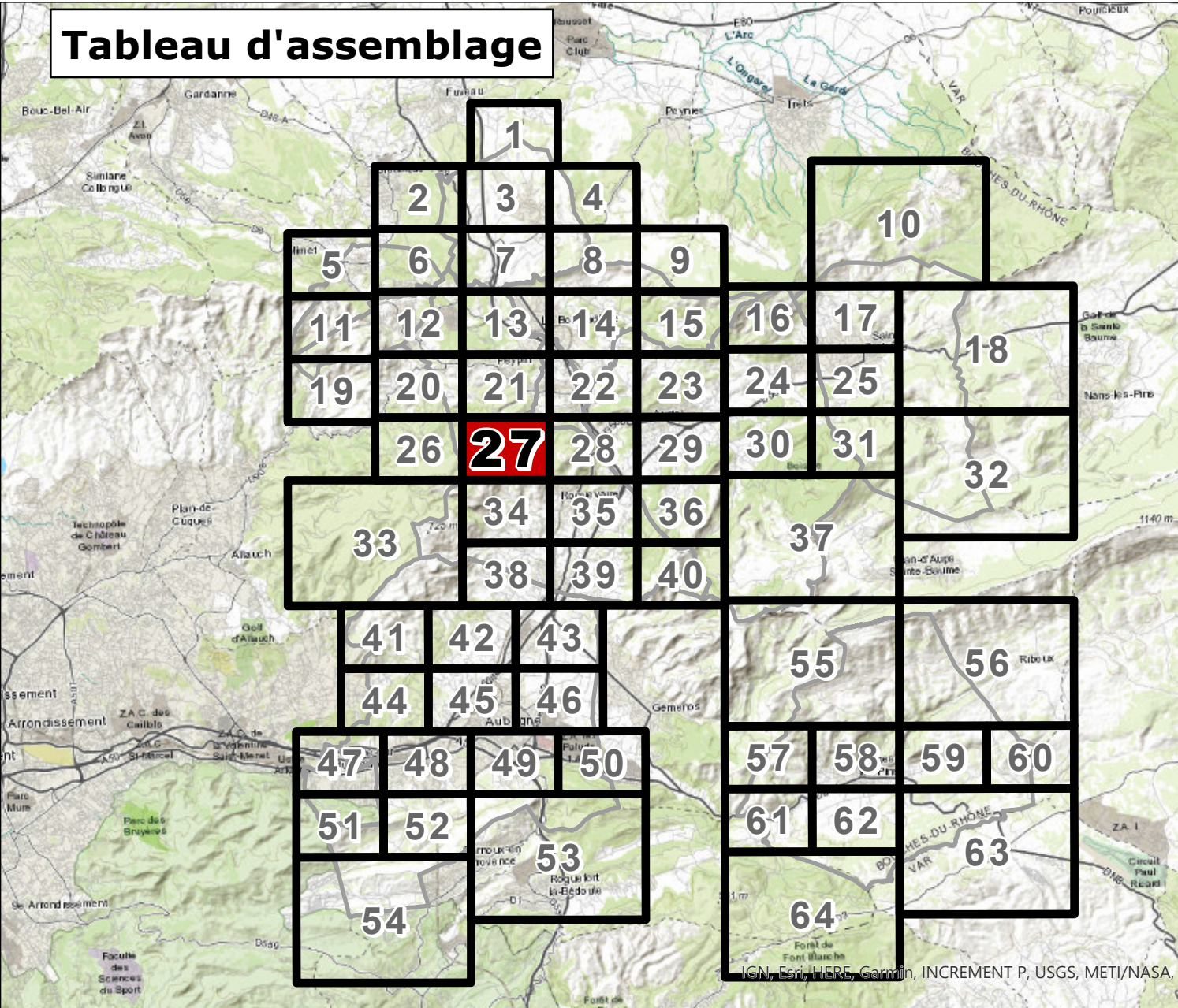
PLUi approuvé par DCM le 29 juin 2023

Projet de modification n°1

N

1:2 000

Tableau d'assemblage



Risque inondation réglementé par un Plan de Prévention du Risque

PLAN DE PRÉVENTION DU
RISQUE INONDATION (PPRI)

 Enveloppe d'application du PPR approuvé

Risque inondation réglementé par le PLUi

ALÉA RUISSELLEMENT

 Aléa très fort

 Aléa moyen à forte hauteur

 Aléa moyen

 Aléa faible

 Aléa résiduel

CLASSE RUISSELLEMENT

 Classe

R = Renouveler / I = Interdire / P = Prolonger
M = Maintenir / A = Autre / S = Secteur de projet

 Serres et tunnels agricoles autorisés

Porter à Connaissance - PAC Huveaune

Prescriptions complémentaires

ZONE DE SAUVEGARDE DES
MASSES D'EAU SOUTERRAINES

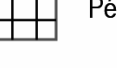
 ZS de priorité 1 (P1)

 ZS de priorité 2 (P2)

 ZS de priorité 3 (P3)

PÉRIMÈTRE DE PROTECTION DES
CAPTAGE D'EAU

 Périètre de protection immédiate

 Périètre de protection rapprochée

Fond de Plan

 Parcellaire

 Bâti dur

 Bâti léger

 Bâti dur

 Placine ou Plan d'eau

 Cimetière

 Bâti dur

 Bâti léger

 Cimetière

